

FISHERY COUNTRY PROFILE	Food and Agriculture Organization of the United Nations	FID/CP/DZA
PROFIL DE LA PÊCHE PAR PAYS	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	 Novembre 2003
RESUMEN INFORMATIVO SOBRE LA PESCA POR PAISES	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación	

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

STRUCTURE ET CARACTERISTIQUE DE L'INDUSTRIE

Pêche maritime

1-Généralités

Jadis l'activité de pêche a été alignée parmi les secteurs non stratégiques, elle a pu reconquérir sa place relative aux potentialités qu'elle recèle. En effet, avec une façade maritime de plus de 1200 km renfermant une surface réservée à la pêche maritime de 9.5 millions d'hectares. Plus d'une trentaine de ports réparties en trois catégories (port Mixte, port de pêche et abris de pêche), avec une flottille forte de 2661 unités et d'un effectif marin de 29004 inscrits maritimes en 2001, ce secteur a pu développer une activité économique méritant toute l'attention qu'on lui a accordé.

2-Structure de la flottille

Les principales productions de la pêche Algérienne sont réalisées par une flottille réparties en trois segments principaux à savoir, les chalutiers, les senneurs et les petits métiers. Le nombre total de cette flottille est passé de 2464 en 99 à 2661 en 2001 soit une augmentation de 197 de nouvelles unités.

2-1-Les chalutiers: Ces navires d'une jauge brute comprise entre 25 et 100 tonneaux, utilisent les arts traînants sur des profondeurs allant de 50 à 500m non accidentés. Les engins les plus utilisés sont les chaluts de fond de type espagnol (le huelvano et le minifalda), le chalut de fond type Français (le CHARLESTON) et le chalut de fond type italien (MAGLIOUCHE), le chalut semi-pélagique (04 faces ou le GOV), et le chalut pélagique (chalut à cordes). A l'exception des chalutiers des sociétés mixtes qui peuvent aller jusqu'à 50 jours de mer, les chalutiers font dans leurs majorité des marées de mois de 24 heures.

2-2-Les senneurs: cette catégorie de navires jaugeant entre 05 et 100 tonneaux, utilise la senne tournante avec coulisse. La longueur est comprise entre 220 et 700m avec des chutes de 1500 à 8000 mailles (0.9cm de maille étirée).

Les senneurs font des marées de 10 à 16 heures selon les saisons et débarquent principalement les petits pélagiques à savoir la sardine, l'allache, l'anchois la melva, la bonite et le maquereau ...

2-3-Les petits métiers: cette flottille se caractérise par des petites embarcations mois de 12 m de longueur et d'une jauge brute allant de 01 à 10 tonneaux. Ces embarcations se spécialisent parfois dans la pêche de certains espèces tel est le cas des espadoniers. Certains par contre changent l'armement selon la saison. Les engins les plus fréquemment utilisés sont les lignes et les filets maillants sous leurs différentes formes et même la senne elle est utilisée. Le temps passé en mer varie selon les unités, de 02 heures il peut aller jusqu'à 16 heures.

3-La production

Les productions de poisson ont enregistré une augmentation de l'ordre de 10% entre l'année 99 et 2001. Les plus grandes quantités sont représentées par le poisson bleu principalement les petits pélagiques.

4-Le collectif marin

Le nombre d'inscrits maritimes a enregistré une augmentation considérable entre l'année 99 et 2001, avec 2413 nouveaux inscrits. Il est formé de trois classes à savoir les patrons, les mécaniciens et les matelots. Seul les chalutiers regroupent les trois catégories de marins, ils embarquent généralement 01 patron, 01 mécanicien et 05 à 08 matelots. Les sardiniers embarquent 01 patron et 10 à 18 matelots. Les petits métiers quant à eux embarquent 01 patron et 02 à 03 matelots.

La rémunération des marins se fait chaque fin de semaine et adopte le système des parts différent d'une région à l'autre.

5- L'aquaculture

La production aquacole a connu de son côté une nette amélioration après l'application du Plan National de Développement de l'Aquaculture (PNDA). En effet, elle est passé de 250 t en 99 à 454 t en 2001. Cette activité très prometteuse a mis en objectif une production de 30 000 t/an à moyen terme avec la création de 10 000 postes d'emplois directes et 60 000 postes indirectes.

6- Les infrastructures de soutien

Le secteur a développé une industrie de soutien à la production concernant la valorisation des produits de la pêche et l'amélioration des réseaux de distribution et de la commercialisation. A cet effet, 09 nouvelles stations de distribution de carburant sont ouvertes entre 99 et 2001. Le nombre de camion frigorifiques a été multiplié par six passant de 10 à 62, les tunnels de congélation ont passé de 01 à 09 toujours dans la même période.

7- L'industrie de transformation

Cette industrie située en aval de la chaîne, est conditionnée par l'augmentation de la production pour entrer véritablement dans le processus de développement. Pour cela , elle a connu une timide augmentation dans le nombre d'unités, de 16 unités en 99 il est passé à 21 en 2001.

Hormis le produit issu des sociétés mixtes (crustacés) exporté congelé, le produit de la pêche Algérienne est commercialisé dans sa quasi-totalité frais.

8-Le partenariat

Conscient de son importance vitale dans le développement du secteur le Ministère de la pêche a soutenu fortement la création de 12 sociétés mixtes dans le cadre du partenariat et 18 sociétés mixtes dans le cadre du plan de relance économique avec les différents partenaires européens, américains et arabes.

9- La consommation locale des produits de la pêche

Le produit de la pêche est commercialisé dans sa majeure partie en Algérie dans les centres urbains les plus importants (Alger , Annaba, Oran, Constantine...). La ration alimentaire en produit de la pêche reste toujours en deçà de la moyenne préconisée par l'OMS. Elle est passée de 3,0 kg/h/an en 99 à 3,5 kg/h/an en 2001. Cette ration moyenne varie d'une région à l'autre du pays.

10- Le rôle économique de l'industrie des pêches

Dans le cadre des politiques menées par le gouvernement Algérien encourageant les secteurs hors hydrocarbures, la pêche a regagné du terrain dans la génération des richesses. En effet, le secteur a enregistré une augmentation des recettes de près de 14 milliards de DA entre 99 et 2001.

11-Les objectifs

Dans le cadre de l'application des politiques de développement durable adoptées par le gouvernement Algérien, le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques a tracé trois plans quinquennaux. Le premier est relatif à l'aquaculture, le second relatif à la pêche maritime et océanique et le troisième au soutien à la pêche artisanale. Ces trois plans ont mis en objectifs l'augmentation de la production jusqu'à environ 230 000 t/an, l'augmentation du niveau de consommation nationale des produits de la pêche à 6,2 kg/h/an, la création de 100 000 postes d'emplois en plus des rentes en devise.

PERSPECTIVES

En raison de sa position géographique en Méditerranée, la côte Algérienne se distingue par les mêmes caractéristiques et obéit aux mêmes conditions qui règnent dans la région. De ce fait, la politique de développement tracée par le secteur met en exergue une pêche économique, intégrée, durable, responsable, professionnelle et écologique.

RECHERCHE

La recherche dans le domaine halieutique est réalisée par différents organes nationaux parmi lesquels on peut distinguer deux types:

Les organismes relevant du secteur

a) Le Centre National de Documentation pour la Pêche et l'Aquaculture (CNDPA) créé par la tutelle en vue de combler le déficit en matière de recherche halieutique, ce centre dispose d'une équipe de scientifiques organisée en trois départements :

Département des ressources vivantes (halieutiques et aquaculture), département des études socio-économiques et le département des moyens techniques.

Dans le but de mieux prendre en charge la recherche, un laboratoire est en cours de création au niveau de CNDPA et qui aura pour mission :

- Réaliser et d'exécuter des études et travaux de recherche;
- Contribuer à l'élaboration des programmes de recherche et à la maîtrise et le développement des nouvelles connaissances scientifiques;
- Promouvoir et diffuser les résultats de la recherche;
- Collecter et capitaliser l'information scientifique.

b) Les programmes et les projets de recherche, Initiés dans le cadre de la coopération entre l'Algérie les pays étrangers et les organisations internationales, ces projets des thèmes limités dans le temps et dans l'espace. La réalisation de la dernière campagne d'évaluation halieutique (février 2003), le projet évaluation des ressources halieutiques, et le projet COPEMED sont les exemples les plus illustrés.

Institutions et organismes universitaires

Ces institutions en plus de la formation dans le domaine halieutique ils mènent des travaux de recherche sur des sujets ayant trait avec les questions et les préoccupations du secteur de la pêche. Les sujets traités par ces travaux portent surtout sur l'état des stocks des espèces d'intérêt commercial, des études socio-économiques pour l'orientation de

l'investissement ainsi que des sujets en relation directe avec l'environnement.

AIDES

En vue de sa promotion, le secteur de pêche en Algérie a reçu ces dernières années des aides techniques et matérielles provenant des organisation internationales (FAO, CEE...) représentées par l'exécution des programmes d'assistance au secteur à titre d'exemple le projet CEE et le projet COPEMED . Par ailleurs, le gouvernement Algérien et dans le cadre du plan de relance économique a doté le secteur d'une enveloppe financière très conséquente destinée à subventionner les investissements dans l'industrie des pêches.